Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 68 (1988)

Heft: 2

Rubrik: Bloc-notes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BLOC-NOTES

Exportations chimiques suisses: bon départ avec + 8 %

Au cours des quatre premiers mois de 1988, les exportations de la chimie ont progressé de 8 % en valeur nominale par rapport à la période correspondante de 1987, pour s'établir à 5 454,5 millions de Sfr. Dans le même temps, les importations ont atteint 2 985,5 millions de Sfr (+ 9,3 %). Le solde actif du commerce extérieur de la chimie a ainsi augmenté de 7,1 % (à 2 469 mio de Sfr) par rapport aux quatre premiers mois de 1987.

Il n'empêche que, malgré ce substantiel excédent global, certains secteurs importent davantage qu'ils n'exportent. C'est le cas notamment des cosmétiques et produits de parfumerie, avec 122,3 mio de Sfr d'achats à l'étranger, contre 107 mio de Sfr d'exportations. Situation analogue dans le domaine des produits photochimiques, avec 115,9 mio de Sfr d'importations contre 89,9 mio d'exportations.

Même dans certains secteurs qui affichent un solde exportateur net, les importations se situent à un niveau élevé. Par exemple, elles ont totalisé 561 mio de Sfr dans le domaine des produits pharmaceutiques, vitamines et diagnostics, soit près du quart du montant total des ventes à l'étranger (2 211,2 mio de Sfr). La proportion correspondante des importations a été de 21 % pour les produits agrochimiques, de 25 % pour les huiles essentielles, substances odoriférantes et aromatiques et même 44 % pour les colorants (pigments, laques et couleurs).

Ces chiffres confirment une fois de plus la forte imbrication de l'industrie chimique suisse dans l'économie mondiale et la très large ouverture du marché suisse aux fournisseurs étrangers.

Le prix Eterna de l'exactitude et du professionnalisme 1988 remis à M. Henri Martre, P.D.G. d'Aérospatiale

C'est en effet le 11 avril à Paris que M. Claude-Daniel Proellochs, Président d'Eterna S.A., a remis à M. Henri Martre cette distinction qui vient couronner pour Aérospatiale une année 1987 particulièrement riche pour l'avenir de la société eu égard aux nouveaux programmes lancés ces derniers mois.

Citons par exemple le lanceur civil Ariane V, l'avion spatial Hermes, le satellite d'observation militaire Helios, etc.

Cette remise de prix s'est effectuée dans le cadre du lancement du chronographe « Airforce » d'Eterna dont la présentation a eu lieu dans un Concorde survolant l'Europe à Mach 2.

La publicité automobile face aux contraintes de la sécurité

Un concours institué par le Bureau suisse de prévention des accidents (B.P.A.) a institué en 1986 un concours visant à promouvoir la sécurité dans la publicité automobile. Les publicitaires sont exhortés à éliminer les aspects contraires à la sécurité tels que, par exemple, la haute performance ou le prestige social attribué à la voiture, et de mettre l'accent sur la conduite sûre, la maîtrise du véhicule, le sens de la responsabilité, les égards réciproques. Le B.P.A. a donc décidé de primer la publicité qui fait la meilleure synthèse des aspects de la sécurité en relation avec le produit. Étant donné qu'en 1987 aucun spot diffusé à la télévision n'a satisfait à ces exigences, le B.P.A. a retenu des annonces parues dans la presse. 114 annonces ont ainsi été examinées ; Fiat Auto (Suisse) S.A. a remporté ce concours pour les importateurs ; du côté des graphistes, l'agence

Grendene & Lanz AG, Zollikon a obtenu le 1^{er} et le 3^e prix pour la Lancia Prisma, et l'agence J.W. Thompson, Zurich, le 2^e prix pour la Ford Orion.

Swissair court-courriers: le réseau s'enrichit de trois nouvelles destinations dont Bordeaux

C'est en effet depuis la fin du mois de mars dernier que le réseau « court-courriers » de Swissair dessert les villes de Bordeaux, Catane (Sicile) et Graz (Autriche). La ligne de Bordeaux est desservie six fois par semaine. Précisons qu'une nouvelle ligne reliera, début juillet, Zurich à Marseille. De plus, des liaisons supplémentaires sont établies entre Genève-Paris (un cin-quième vol quotidien), Genève-Londres, Genève-Bruxelles, Bâle-Londres, Zurich-Gênes, Zurich-Genève, ainsi que sur Turin, Malaga, Palma de Majorque, Lisbonne et, enfin, Tunis.

Pour ce qui est du fret, transporté par avion sur les liaisons aériennes de Swissair, celui-ci est également acheminé par la route. Ainsi des « navettes fret », effectuées avec des camions palettisés assurent, pour le compte de Swissair, le transport du fret entre Lyon-Satolas, Grenoble, Annecy, Marseille-Provence et Genève-Cointrin, ainsi qu'entre Paris-Charles de Gaulle et Zurich, et entre Strasbourg et Râle

Appel aux Suisses de l'Étranger:

Place des Suisses de l'étranger à Brunnen

L'idée de créer une « Place des Suisses de l'étranger » lors de la commémoration du 700° anniversaire de la fondation de la Suisse a été lancée lors du congrès des Suisses de l'étranger en 1986 à Morges et enterinée par la suite en 1987 à Weinfelden.

Dans le cadre des festivités se déroulant en 1991, une « Voie Suisse » est projetée, longeant les rives du lac d'Uri. Le point final de cette « Voie » sera formé par la « **Place des Suisses de l'étranger** », à Brunnen, dans le canton de Schwyz. Symbole d'une grande idée, cette place passera à la postérité et sera, pendant de nombreuses décennies, un lieu de rencontre et de souvenirs. Elle aura une surface d'environ 5 600 m² et forme une presqu'île dans la baie de Brunnen.

Les Suisses de l'étranger ont la ferme intention d'acheter et d'aménager cette place idyllique et ont, pour ce faire, lancé un appel à la solidarité par-delà les frontières. Votre entreprise peut, elle aussi, devenir copropriétaire de la « Place des Suisses de l'étranger » et souligner ainsi l'importance de la « Cinquième Suisse » pour l'économie suisse. En motivant vos collaborateurs et collaboratrices à participer également, vous aiderez à réaliser un grand projet. Toutes les souscriptions sont les bienvenues.

Le compte central suivant a été ouvert : Banque Cantonale de Schwyz, CH-6430 Schwyz, compte 20 39 82-1951 : Fondation Place des Suisses de l'étranger, Brunnen